

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Adduction des  
Eaux de la Lys

Réuni à Aire sur la Lys, le 05 novembre 2014.

Étaient présents :

Mmes Bouchart, Goube, MM. Andriès, Boussemart, Detournay, Dissaux, Houssin,  
Lefebvre, Méquignon, Parent, Schepman, Verdonck, Waymel.

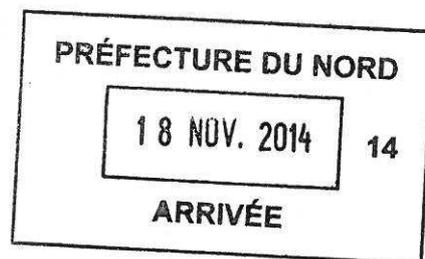
Étaient excusés :

MM. Bruneel, Cambien, Douez, Lefait, Leroy, Pauron, Plouy, Vandevoorde.

Vu le rapport n° 23-14

DECIDE

- d'autoriser la réalisation d'un diagnostic des forages de Verchin pour un coût maximum de 90.000,00 € HT,
- d'imputer la somme nécessaire sur le crédit inscrit au compte 23153 du budget du Syndicat,
- d'autoriser la signature par son Président à prendre toutes dispositions en vue de l'exécution de cette opération (lancement des consultations, signature des marchés et de leurs avenants éventuels dans la limite de 5% du marché initial).



VOTANTS : 13

POUR : 13

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Acte exécutoire déposé auprès  
de Monsieur le Préfet, le 17 NOV. 2014

Le Président,  
Jean-Claude DISSAUX

Le Président du Syndicat Mixte  
d'Adduction des Eaux de la Lys

Jean Claude DISSAUX